

VILLE DE SAINT DENIS

CONSEIL MUNICIPAL

6ème séance de l'année

mardi 02 juillet 2019

- Election du secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

ENFANCE-PETITE ENFANCE –VIE SCOLAIRE

- 1 *30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE): Partenariat avec les Francas de Seine-Saint-Denis.*
- 2 *Financement de la CAF du 93 dans le cadre des fonds locaux sur le volet "accompagnement des gestionnaires municipaux pour optimiser les taux d'occupation des structures : signature d'une convention avec la CAF, n° 18-149.*
- 3 *Acceptation d'une convention avec la Société Coopérative et Participative "E2S SCOP Petite Enfance" en vue de la création d'une garderie éphémère à la Maison des Parents.*
- 4 *Versement par la ville à la caisse des écoles d'une subvention et approbation de la convention de partenariat.*

VIE DES QUARTIERS

- 5 *Maison de quartier Floréal - Projet Mémoires du quartier: approbation d'une convention de partenariat avec Plaine Commune Habitat.*
- 6 *Subvention du bailleur LOGIREP dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) pour les actions de l'année 2019 sur le quartier Franc Moisin.*

CULTURE

- 7 *Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Saint-Denis, l'Office du Tourisme Intercommunal, et l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune pour l'opération « l'Eté du canal » 2019.*

- 8 *Fête des Tulipes 2019 : Approbation d'une convention de mécénat avec la Société BANQUE POPULAIRE.*

CONSEIL MUNICIPAL

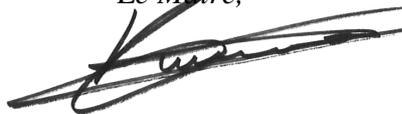
- 9 *Remboursement des frais de déplacement et frais de séjour des élu-e-s municipaux: application de l'arrêté ministériel du 26 février 2019.*
- 10 *Accord du bénéfice de la protection fonctionnelle à monsieur Madjid MESSAOUDENE.*

RESSOURCES HUMAINES

- 11 *Retrait de la délibération explicative relative à la prime annuelle.*
- 12 *Désignation d'un conseiller municipal pour siéger au Conseil de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale.*
- 13 *Revalorisation du taux des vacations des chirurgiens-dentistes des centres municipaux de santé*
- 14 *Approbation de sept actes d'engagement et d'un renouvellement en CDI.*
- 15 *Suppression, création et transformation de poste.*
- 16 *Vœu pour les missions locales.*

Saint-Denis, le 28 juin 2019

Le Maire,



Laurent RUSSIER